

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Fuites-a-la-centrale-de-Penly-le-parquet-de>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Fuites à la centrale de Penly : le parquet de Dieppe poursuit EDF**

7 janvier 2014

Fuites à la centrale de Penly : le parquet de Dieppe poursuit EDF

Source : Paris Normandie

<https://www.paris-normandie.fr/actu/fuites-a-la-centrale-de-penly-le-parquet-de-dieppe-poursuit-edf>

Fuites à la centrale de Penly : le parquet de Dieppe poursuit EDF

Publié le 07/01/2014 à 17H48



CHRISTIAN CARIAT

DIEPPE (Seine-Maritime). Le parquet de Dieppe a décidé de poursuivre **EDF**. Une audience est prévue le 15 janvier au tribunal de police. Rappel des faits : fin 2012, l'Autorité de sûreté nucléaire

(ASN) constatait une contamination de la nappe phréatique sur le site de la **centrale de Penly** due à une présence anormale de tritium.

Les faits avaient alors révélé, début 2013, un défaut d'étanchéité sur plusieurs bacs de rétention. Le réseau Sortir du nucléaire et le collectif Stop-EPR ni à Penly ni ailleurs avaient alors conjointement déposé plaintes pour infraction au Code de l'environnement.

« Cette décision du parquet est pour le mouvement antinucléaire et les associations de protection de la nature et de l'environnement de Haute-Normandie une première victoire », soulignent les militants qui seront présents à l'audience. « L'industrie nucléaire ne peut plus se prévaloir aujourd'hui de quelconques privilèges et peut être condamnée à Dieppe comme elle l'a été à Golfech et au Tricastin pour ne citer que deux affaires récentes. »